

SAISON 2013 - 2014

La nouvelle saison commencera le **mercredi 18 septembre 2013** sur le site d'entraînement extérieur. Inscriptions aux heures d'ouverture des installations et pendant les horaires des écoles de tir.

Accès libre aux installations (hors école de tir)

Boulodrome : du 25 septembre à fin avril

- le mardi de 20h00 à 22h30,
- le mercredi de 18h30 à 20h15,
- le jeudi de 20h30 à 22h30.

Cibles d'entraînement et parcours extérieur ouvert toute l'année aux horaires suivants :

- Période hivernale : novembre à avril
 - Mercredi et week-end de 9h – 17h
 - Du lundi au vendredi de 13h -17h
- Période estivale : mai au octobre
 - Mercredi et week-end de 9h – 20h
 - Du lundi au vendredi de 13h – 20h

(rue Paul Mistral – au-dessus de la piscine)

Ecole de tir jeunes

Les enfants et adolescents pourront s'initier au tir à l'arc à partir du **mercredi 18 septembre 2013** :

- en extérieur sur les cibles d'entraînement jusqu'à fin septembre, au boulodrome jusqu'à fin avril puis retour en extérieur et sur le parcours de mai à fin juin.

Dominique Borde (Brevet d'Etat) et Alexandre Blandin (Brevet d'Etat) encadreront les jeunes archers.

En cas de mauvais temps le 25 septembre, repli au boulodrome.

Ecole de tir adultes

Le cours adultes pour archers débutants commencera le **jeudi 3 octobre à 20h30** :

- au boulodrome jusqu'à fin avril.

Alexandre Blandin (Brevet d'Etat) encadrera le groupe.

Tarifs Adhésion – Licence FFTA

Voir « Fiche d'inscription 2014 ».

La licence de la FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc) est obligatoire.

Certificat médical obligatoire pour accéder aux différentes installations
mises à la disposition de l'association par la ville d'Eybens.

L'association n'acceptera aucune personne n'ayant satisfait à ces deux obligations
(responsabilité pénale de l'association)

Rappel : La licence de la saison 2012-2013 est valable jusqu'au 30/09/2013